



## Communiqué de presse

### **T'Rhea à Peyrilhac, le tribunal tranche en faveur d'un projet 0% paysan !**

Le tribunal administratif de Limoges a validé le projet d'une ferme SANS paysan à Peyrilhac, en Haute-Vienne. Ce projet est porté par le groupe industriel Carnivor et sa filiale T'Rhéa. La Confédération paysanne de Haute-Vienne s'était portée co-requérante dans la procédure engagée contre ce projet.

**Notre rôle est de défendre une agriculture avec des hommes et des femmes maîtres de leur outil de travail et rémunératrice. Dénoncer ce projet emblématique d'une agriculture sans paysan était une évidence.** Il est l'illustration même de ce vers quoi nous emmènent des décisions administratives et politiques telles que la Loi Duplomb :

- Une captation des terres par des firmes agro-industrielles, empêchant toute reprise future par des personnes souhaitant devenir agriculteur.trice
- Des mécanismes de spéculation foncière passant outre les outils de régulation du foncier bloquant de fait l'accès au métier ou le renforcement de fermes déjà installées.
- Des pollutions environnementales fortes induites par des systèmes agricoles basés sur une hyper-productivité afin de maximiser les profits à l'export mettant en danger les hommes et les femmes qui vivent sur ces territoires.

Comme nous l'avons déjà dit : Nous nous battons pour des fermes dans nos campagnes et pas pour un modèle agricole de firmes !

**Notre détermination reste intacte.**

Le projet de LUA proposé par Mme la Ministre de l'Agriculture Annie Genevard doit être abandonné. L'urgence n'est pas à la recherche d'une compétitivité totalement fantasmée en poussant à fond les curseurs d'une agriculture industrielle qui trouve ses limites et fragilise notre souveraineté alimentaire.

#### Contacts :

**Philippe Babaudou** : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67

**Frédérique Mariaud** : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveuse ovin : 06 89 48 18 57